

## PROVINCE DE QUÉBEC

Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

01

Séance du Conseil d'établissement de l'école de Sainte-Cécile, tenue le 4<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2022, à 19 h 00 à l'école de Sainte-Cécile, située au 4570, rue Principale à Sainte-Cécile-de-Whitton.

### **Sont présents :**

#### Membres – Parents

Jean-Philippe Bernier  
Marlène Bachand  
Josée Rancourt  
Nancy Walsh  
Véronique Poirier

#### Membres – Personnel

Zoé Dumas  
Julie Morin  
Maryse Rouillard  
Mélanie Godbout

Représentante de la communauté : Caty Quirion

La directrice : Anne-Josée Lemieux

### **Est absente :**

Madame Vanessa Chouinard, membre du personnel

### **1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

#### **C.ET 22-000**

Madame Anne-Josée Lemieux souhaite la bienvenue à tous. Madame Marlène Bachand présente l'ordre du jour.

Sur la proposition de madame Josée Rancourt, il est résolu de procéder à l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout suivant :

#### **Au point # 17.5.1 : Location de salle**

#### **Le point : Formation des membres du CE deviendra donc le point 17.5.2**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 juin 2022
3. Suivi au dernier procès-verbal
4. Élection aux différents postes : présidence, vice-présidence, secrétaire
5. Nomination des représentants de la communauté
6. Dénonciation d'intérêts
7. Plan de travail pour l'année scolaire 2022-2023 (adoption)
8. Synthèse du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2022-2023
9. Adoption des règles de régie interne
10. Allocation de fonctionnement (déplacement et gardiennage) (adoption)
11. Informations et consultation :
  - 11.1 Plan triennal
  - 11.2 Liste et actes d'établissement
  - 11.3 Règles relatives aux critères d'inscription (art. 79)
  - 11.4 Services éducatifs offerts dans les écoles
12. Rapport budgétaire du CE (adoption)
13. Demandes de financement
  - 13.1 Émulation
  - 13.2 Mosaïque des finissants (2022-2023)
14. Campagne de financement
15. Calendrier des activités éducatives, art.87 (adoption)
16. Parc-école
17. Informations et correspondance
  - 17.1 Président(e)
  - 17.2 Déléguée au comité de parents
  - 17.3 Enseignantes
  - 17.4 Service de garde
    - 17.4.1 Tarification
  - 17.5 Direction
    - 17.5.1 Location de salle
    - 17.5.2 Formation des membres du CE
18. Autre(s) sujet(s)  

---

---
19. Questions du public
20. Date et heure de la prochaine séance
21. Levée de la séance

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**2. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 juin 2022**  
**C.ET 22-001**

Sur la proposition de madame Zoé Dumas, il est résolu de procéder à l'adoption du procès-verbal de la séance du 15 juin 2022 tel que rédigé.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

### **3. Suivi au dernier procès-verbal**

Habillement extérieur : Un grand thermomètre sera affiché afin de démontrer aux élèves quoi porter à l'extérieur selon la température. Les membres du personnel s'adapteront selon l'évolution de la température en cours de journée.

Madame Véronique Robert a été contactée afin de connaître son intérêt à devenir membre parent substitut. Malheureusement, elle ne pouvait être présente à cette séance. Cependant, elle sera invitée à la prochaine rencontre et confirmera son intérêt ou non.

### **4. Élection aux différents postes**

#### **C.ET 22-002**

##### **Présidence :**

Il est proposé par madame Marlène Bachand et appuyé par madame Mélanie Godbout que monsieur Jean-Philippe Bernier soit nommé président. Monsieur Bernier accepte.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **C.ET 22-003**

##### **Vice-présidence :**

Il est proposé par madame Julie Morin et appuyé par madame Véronique Poirier que madame Marlène Bachand soit nommée vice-présidente. Madame Bachand accepte.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **C.ET 22-004**

##### **Secrétaire :**

Il est proposé par madame Zoé Dumas et appuyé par madame Nancy Walsh que madame Mélanie Godbout soit nommée secrétaire. Madame Godbout accepte.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **5. Nomination des représentants de la communauté**

#### **C.ET 22-005**

Il est proposé par madame Mélanie Godbout et appuyé par madame Josée Rancourt que madame Caty Quirion soit nommée représentante de la communauté. Madame Quirion accepte.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **6. Dénonciation d'intérêts**

Les formulaires de dénonciation d'intérêts sont remplis par tous.

## **7. Plan de travail pour l'année scolaire 2022-2023**

### **C.ET 22-006**

Les membres prennent connaissance des activités proposées.

Le mercredi 7 décembre 2022 est proposé pour la prochaine rencontre. Le mardi 6 décembre conviendrait mieux aux membres. Le mercredi 8 mars 2023 est proposé ainsi que le mercredi 10 mai 2023, et le mercredi 14 juin 2023. Les dates sont acceptées de tous.

Sur la proposition de madame Julie Morin, il est résolu d'adopter le plan de travail avec la date du 6 décembre 2022 pour la deuxième séance.

### **Annexe CET082-2022-2023-001**

**ADOPTÉE à l'unanimité**

## **8. Synthèse du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2022-2023**

### **C.ET 22-007**

Madame Anne-Josée Lemieux présente la synthèse du plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année 2022-2023. Ce document vise à informer les parents de la procédure à suivre en cas d'intimidation ou de violence. À noter que la synthèse a été légèrement modifiée de celle présentée à la dernière séance du mois de juin 2022 : le nom de la direction ainsi que les liens pour accéder aux documents ont été mis à jour.

Sur la proposition de madame Nancy Walsh, il est résolu d'approuver la synthèse modifiée du plan de lutte contre l'intimidation et la violence de l'école de Sainte-Cécile pour l'année 2022-2023 tel que proposé par la direction de l'école, dont copie est versée en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

### **Annexe CET082-2022-2023-002**

**ADOPTÉE à l'unanimité**

## **9. Adoption des règles de régie interne**

### **C.ET 22-008**

Madame Anne-Josée Lemieux présente les règles de régie interne.

Sur la proposition de madame Véronique Poirier, il est résolu d'adopter les règles de régie interne telles que présentées.

### **Annexe CET082-2022-2023-003**

**ADOPTÉE à l'unanimité**

## **10. Allocation de fonctionnement (déplacement et gardiennage)**

### **C.ET 22-009**

Le budget pour le fonctionnement du conseil d'établissement n'est pas encore déterminé. Il le sera sous peu.

Voici l'allocation de fonctionnement disponible pour tous les membres du conseil d'établissement :

0.49¢ / km est alloué pour les déplacements.  
5.00\$ / heure pour le gardiennage.

Sur la proposition de monsieur Jean-Philippe Bernier, il est résolu qu'une partie du budget du conseil d'établissement soit utilisée pour des frais de déplacement et de gardiennage.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

### **C.ET 22-010**

De plus, les prix de présence de l'assemblée générale annuelle s'élevant à 60.00 \$ au total sera enlevé du montant alloué. Le 60.00 \$ comprend un ensemble de photos scolaires au montant de 30.00 \$ et un crédit de 30.00 \$ sur la facture scolaire.

Sur la proposition de madame Maryse Rouillard, il est résolu d'accepter que le 60.00 \$ soit déduit du montant alloué pour payer les certificats cadeaux émis lors de l'assemblée générale annuelle du 12 septembre 2022.

### **11. Informations et consultation**

Les membres du CE ont pris connaissance des documents suivants :  
Les documents se retrouvent en annexes au procès-verbal.

#### 11.1 Plan triennal (information)

**Annexe CET082-2022-2023-004**

#### 11.2 Liste et actes d'établissement (consultation)

**Annexe CET082-2022-2023-005**

#### 11.3 Règles relatives aux critères d'inscription (art.79) (information)

**Annexe CET082-2022-2023-006**

#### 11.4 Services éducatifs offerts dans les écoles (information)

**Annexe CET082-2022-2023-007**

### **12. Rapport budgétaire du CE**

#### **C.ET 22-011**

Madame Anne-Josée Lemieux présente le rapport budgétaire du CE mis à jour. Madame Mélanie Godbout explique les revenus et dépenses démontrés sur le rapport.

Des questions sont posées au sujet des futures dépenses faites par les enseignants. Est-ce qu'elles doivent toujours être préapprouvées ou pas ? Doit-on allouer une partie du budget ou bien doit-on simplement être avisés des dépenses effectuées au fur et à mesure ? Un suivi sera fait à la prochaine séance.

De plus, les membres invitent les enseignantes présentes à faire plus de demandes pour des activités et des sorties.

Sur la proposition de monsieur Jean-Philippe Bernier, il est résolu d'adopter le rapport budgétaire du CE tel que présenté.

**Annexe CET082-2022-2023-008**

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### **C.ET 22-012**

Un montant est demandé aux membres pour de futures dépenses pour l'option 5 et 6.

Sur la proposition de madame Nancy Walsh et appuyé par madame Josée Rancourt, il est résolu d'octroyer un montant de 1 000.00 \$ du budget 182-1-27-130 pour l'option 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### **C.ET 22-013**

Un montant est demandé aux membres pour de futures dépenses pour les fêtes de l'année soit l'halloween, Noël et Pâques.

Sur la proposition de madame Marlène Bachand et appuyé par madame Mélanie Godbout, il est résolu d'octroyer un montant de 800.00 \$ du budget 182-1-27-180 pour les fêtes de l'année.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

### **13. Demandes de financement**

#### **13.1 Émulation**

##### **C.ET 22-014**

Un montant pour émulation est demandé au CE pour des projets divers et des récompenses aux élèves.

Il est proposé d'accorder :

10.00 \$ par élève par titulaire de classe (5 titulaires)  
50.00 \$ par spécialiste et temps partagé (3 spécialistes et 1 temps partagé)  
30.00 \$ pour l'orthopédagogue

Pour un total de 840.00 \$.

Considérant le solde actuel du compte 182-1-27-150, soit 521.13 \$, les enseignantes souhaitent que seule la balance entre 840.00 \$ et 521.13 \$ soit déposée dans le compte.

Le montant accordé sera pris du compte 182-1-27-180 pour être déposé dans le 182-1-27-150.

Il est donc proposé par madame Maryse Rouillard et appuyé par madame Josée Rancourt de transférer le montant de 318.87 \$ du 182-1-27-180 au 182-1-27-150 pour l'émulation.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### **13.2 Mosaïque des finissants (2022-2023)**

##### **C.ET 22-015**

Nous ne connaissons pas encore le coût de la mosaïque des finissants pour l'année 2022-2023. Cependant, nous supposons que les frais peuvent s'évaluer pour un maximum de 150.00 \$ plus taxes.

Il est proposé par madame Zoé Dumas et appuyé par madame Mélanie Godbout de défrayer le coût pour la mosaïque 2022-2023 à partir du budget 182-1-27-180.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

### **14. Campagne de financement**

#### **C.ET 22-016**

Un tableau démontrant les profits pour chacun des produits vendus l'an dernier est présenté aux membres afin de donner une idée des profits que nous pourrions réaliser avec la campagne cette année.

La campagne de financement servira à ramasser des fonds pour le projet bouge, respire et développe tes possibilités ainsi que pour les sorties scolaires et de fin d'année. Une lettre explicative sera envoyée aux parents ce jeudi 6 octobre 2022.

Il est proposé par madame Véronique Poirier et appuyé par madame Marlène Bachand de procéder avec la vente des produits indiqués ci-dessous qui débutera le jeudi 6 octobre prochain :

<u>Produits :</u>	<u>Au coût de :</u>
Tourtières	13.00 \$
Pâtés au poulet	14.50 \$
Pâtés mexicains	14.50 \$
Tarte au sirop d'érable	12.00 \$
Tarte fraises-rhubarbe	9.50 \$
Betteraves	8.00 \$
Ketchup aux fruits	8.00 \$

Madame Zoé Dumas vérifiera auprès de la Cabane à sucre Bellavance s'il est possible de vendre également des quiches au jambon et bacon tomates ainsi que des tartes érable et fruits.

#### **Annexe CET082-2022-2023-009**

**ADOPTÉE à l'unanimité**

## **15. Calendrier des activités éducatives, art. 87 (approbation)**

### **C.ET 22-017**

Le calendrier des activités éducatives est présenté aux membres afin d'éviter de devoir demander l'autorisation du CE avant chaque activité.

Sur la proposition de madame Nancy Walsh, il est résolu que le conseil d'établissement adopte le calendrier des activités éducatives de l'école de Sainte-Cécile pour l'année 2022-2023.

### **Annexe CET082-2022-2023-010**

**ADOPTÉE à l'unanimité**

## **16. Parc-école**

Madame Anne-Josée Lemieux mentionne que le Centre de services scolaire est toujours en attente de soumissions pour l'évolution du projet. La classe extérieure était supposée débiter en octobre, mais elle est aussi en attente.

Une lettre provenant des membres du CE sera envoyée au Centre de services scolaire mentionnant leur mécontentement.

Une rencontre avec la directrice et avec messieurs Jean-Dominic Lavallée, Yanick Bastien et Martial Gaudreau aura lieu sous peu.

## **17. Informations et correspondance**

### **17.1 Président(e)**

Madame Marlène Bachand mentionne que madame Stéphanie Roy quittera la présidence du Comité des Loisirs. Ceci aura une incidence, entre autres, pour la patinoire.

### **17.2 Déléguée au comité de parents**

Rien à signaler.

### **17.3 Enseignantes**

Une sortie à la Biblairie GGC et au Laser Plus de Sherbrooke se préparait pour le 29 septembre dernier. Considérant les coûts élevés du transport et le temps accordé au Laser Plus qui s'avérait très court, l'équipe-école a décidé de l'annuler. Cependant, une autre activité aura lieu un peu plus tard dans l'année.

Toutefois, les enseignantes prépareront une liste de livres avec leurs élèves à remettre à la bibliothèque municipale pour que les bénévoles puissent en faire l'achat.

Madame Marlène Bachand mentionne que le but de l'activité était de créer un sentiment d'appartenance avec la bibliothèque municipale. Elle invite le personnel à faire une demande au comité, dans le futur, pour un possible financement afin d'aider à défrayer les coûts du transport.

Les enseignantes mentionnent les activités réalisées jusqu'à présent :

- Dîner maïs
- Jeux gonflables
- Duel manivelle (en juin dernier)
- Madame Julie Morin a fait l'achat de quarante-trois paires de patins pour les élèves avec le don reçu de la Fondation des canadiens pour l'enfance. Ceux-ci peuvent être prêtés en début de saison et doivent être rapportés à l'école à la fin de l'hiver.
- Des scies pliantes ont été achetées pour les élèves afin de rafraîchir le sentier. L'activité a été réalisée avec les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années dans le cadre de l'option, un parent et le maire de Ste-Cécile-de-Whitton, monsieur Pierre Dumas.
- Madame Zoé Dumas mentionne la belle participation des parents à l'assemblée générale des parents.

## **17.4 Service de garde**

Madame Maryse Rouillard nomme que vingt-neuf élèves sont inscrits au service de garde de façon régulière et dix de façon sporadique.

Vingt-six élèves étaient présents lors de la journée du 3 octobre dernier.

La ferme Deça Deci viendra visiter les élèves du service de garde la journée du 11 novembre prochain. Quelques animaux seront présentés aux élèves dont des coqs, des cailles et bien d'autres. Le thème s'intitule « observer les vivants ».

Madame Rouillard aimerait que le point du service de garde soit discuté au point 17.1 au lieu de 17.4 pour les prochaines séances.

### **17.4.1 Tarification**

#### **C.ET 22-018**

Madame Anne-Josée Lemieux mentionne que de nouvelles normes sont en vigueur à compter de cette année. Entre autres, chacune des activités préparées lors des journées pédagogiques ainsi que les frais supplémentaires s'y rattachant doivent être approuvés par le conseil d'établissement.

Madame Maryse Rouillard présente donc les thématiques pour chacune des journées pédagogiques du 3 octobre 2022 au 6 janvier 2023 ainsi que les frais pour chacune de ces journées.

Sur la proposition de madame Véronique Poirier, il est résolu d'approuver les activités prévues lors des journées pédagogiques et les frais d'y rattachant.

#### **Annexe CET082-2022-2023-011**

**ADOPTÉE à l'unanimité**

## **17.5 Direction**

### **17.5.1 Location de salle**

#### **C.ET 22-019**

Madame Julie Morin et son équipe souhaitent louer le gymnase les lundis soirs pour une activité Deck-hockey.

La tarification proposée à madame Julie Morin est de 109.00 \$ pour l'assurance annuelle et de 10 \$ de l'heure pour la location du gymnase. Comme il n'y a pas de préparation, de conciergerie ni d'ouverture et de fermeture de salle requises, il n'y aura pas d'autres frais à facturer.

Sur la proposition de madame Nancy Walsh, il est résolu d'approuver la location du gymnase à madame Julie Morin et son équipe avec les coûts indiqués ci-dessus.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

### **17.5.1 Formation des membres du CE**

Madame Anne-Josée Lemieux présente le formulaire à compléter au sujet des capsules de formation pour les nouveaux membres.

## **18. Autre(s) sujet(s)**

Des parents se questionnent à savoir s'il était possible de recommencer l'alternance du trajet de l'autobus 435 le matin et de l'autobus 436 le soir.

Un suivi sera fait à la prochaine séance.

## **19. Questions du public**

Aucun public.

## **20. Date et heure de la prochaine séance**

La prochaine séance aura lieu le mardi 6 décembre 2022 à 19 h 00.

**21. Levée de la séance**

**C.ET 22-020**

Sur la proposition de madame Mélanie Godbout, il est résolu de procéder à la levée de la séance à 21 h 31.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

---

Jean-Philippe Bernier, président

---

Anne-Josée Lemieux, directrice